



LE

N°275

ROINVILLE | INFOS

LE JOURNAL MUNICIPAL



MARS 2021



UNE FORTE MOBILISATION POUR LA 6ÈME CLASSE

P3 LE MOT
DU MAIRE

P4 L'ACTU
MUNICIPALE

P15 ARRÊT
SUR IMAGE



HORAIRES D'OUVERTURES :

Pour l'heure, la mairie n'est accessible au public que sur rendez-vous en appelant au 01 64 59 72 82

VOTRE MAIRIE



NOUS CONTACTER :

contact@mairie-roinville.fr
secretariat@mairie-roinville.fr
urbanisme@mairie-roinville.fr
bibliotheque@mairie-roinville.fr
roinville.infos@mairie-roinville.fr

Courriel de l'école :
0910073k@ac-versailles.fr

Courriel des parents d'élèves :
pe2roinville@gmail.com



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Service administratif

Audrey CHAMOROT
01 64 59 25 73

Service état civil-accueil

Jessica LOPES
01 64 59 72 82

Service urbanisme

Caroline GIRARD
01 64 59 25 75

Service culturel

Nadia DELAIRE
01 60 81 07 99

LES PHARMACIES DE GARDE



21
MAR | Tribunal
Etampes

04
AVR | Agin
Pussay

28
MAR | Martiniere
Saint-arnoult

14
MAR | Brunehaut
Morigny

07 57 54 20 61

DÉCHÈTERIE
OURDAN

Lundi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Samedi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Mercredi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Dimanche : 9H - 12H45

Vendredi : 14H - 17H45

CHÈRES ROINVILLOISES, CHERS ROINVILLOIS,

J'espère que tout se passe pour le mieux de votre côté, tant dans votre vie quotidienne que professionnelle, et, cela, malgré l'omniprésence lancinante de la pandémie de COVID-19.

Il est une catégorie de la population à laquelle peu d'observateurs se sont souciés depuis le début de la crise sanitaire: la jeunesse. Focalisés sur les personnes âgées du fait de leur fragilité, sur les actifs du fait de leur éventuelle perte d'emploi, sur les personnes précaires compte-tenu du contexte économique et social, sur les enfants en raison du maintien de l'ouverture des écoles maternelles et primaires, nous avons oublié – inconsciemment et collectivement – les jeunes. Qu'il s'agisse des jeunes lycéens ou des jeunes étudiants, apprentis, alternants, peu de cas leur était fait jusqu'à récemment.

Que signifie être jeune par temps de COVID-19 ? Étudier à distance. Ne plus voir ses amis. Ne plus sortir pour se divertir. Ne plus faire de sport. Ne plus pouvoir faire de rencontres amoureuses. Ne plus pouvoir voyager. En somme, une vie triste, morne, amputée. À cela s'ajoute la menace, grandissante, de ne pas pouvoir trouver une formation, un employeur, un métier. Le risque de ne plus pouvoir avancer dans sa vie alors que l'on dispose de toute la force vive nécessaire pour étudier, travailler, faire. La COVID-19 et la limitation des libertés qui s'en est suivi constitue une sorte de cauchemar éveillé pour les jeunes. Certes moins mortel que pour les personnes âgées mais tout aussi dangereux car insidieux.

Il nous faut donc aider et soutenir nos jeunes : dans leurs recherches d'emploi, de formation, d'alternance ; dans leurs études, leurs permis de conduire, leurs quêtes d'autonomie. Depuis mon arrivée à la mairie de Roinville-sous-Dourdan, je reçois chaque mois quatre à cinq jeunes à la recherche d'un emploi. Jusqu'à présent, je m'efforçais autant que faire se pouvait de les mettre en relation avec les personnes pertinentes. J'ai décidé qu'il nous fallait changer d'ampleur dans notre action pour la jeunesse. D'ici au mois de juillet, nous allons ainsi chercher à recruter dix jeunes Roinvillois ou Essonnais via le dispositif de tremplin citoyen (voir article ci-dessous) pour les projets citoyens. Nous travaillons au recrutement de deux nouveaux agents communaux temporaires de moins de trente ans. Nous réfléchissons à la mise en place pérenne de contrats de services civiques dans la commune. Enfin, nous travaillons à l'intégration de notre commune dans les dispositifs d'aide aux jeunes mis en place par la ville de Dourdan et dont je salue ici la qualité et l'efficacité.

La jeunesse est notre avenir. Elle « est plus apte à inventer qu'à juger, à exécuter qu'à conseiller, à lancer des projets nouveaux qu'à poursuivre les anciens » écrivait le philosophe Francis BACON dans ses Essais. La protéger et l'aider en cette période troublée me semble donc être un impératif. Si vous avez des adolescents ou des enfants jeunes dans des situations précaires ou à la recherche d'une activité, n'hésitez pas à venir à ma rencontre avec eux. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour les aider.

Respectueusement vôtre,

Guillaume BELLINELLI
06 34 45 00 71



Rencontrez votre maire le samedi de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous et sur rendez-vous dans la semaine.



Suivez l'actualité de votre maire et de la commune
facebook.com/guillaume.bellinelli.39



Les procès-verbaux et les comptes-rendus complets de chaque conseil municipal sont à retrouver sur le site Internet de la commune. Il en va de même concernant les conseils communautaires dont les procès-verbaux sont présents sur le site internet de la CCDH.

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2021

Demande de subvention DETR 2021 d'un montant de 48 831,50 € hors taxes (50% du montant total) en vue de l'acquisition d'un city stade pour le plateau sportif d'un montant total de 97 663 € : **10 votes pour, 2 votes contre, 3 abstentions.**

Demande de subvention DSIL 2021 d'un montant de 84 230,76 € hors taxes (80% du montant total) afin d'aider au financement du passage de tout l'éclairage public de la commune avec la technologie LED d'un montant total de 105 288,45 € : **15 votes pour.**

Augmentation du nombre de conseillers municipaux siégeant à la commission urbanisme pour passer de sept à huit membres, en sus du président : **15 votes pour.**

Nouvelle composition de la commission urbanisme, avec l'arrivée de Mme Estelle PRUVOST comme huitième membre :
15 votes pour.

■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2021

Approbation à l'unanimité de la convention de concession pour le service public de développement et d'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés.

Approbation à l'unanimité du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2021.

Approbation à l'unanimité d'une nouvelle délibération pour soutenir les entreprises touchées par la crise sanitaire via un dispositif de subvention exceptionnelle d'aide à l'immobilier d'entreprises.

Approbation à l'unanimité du renouvellement de la convention d'objectifs entre la CCDH et l'espace Dourdan Information.

Approbation à l'unanimité de la convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Dourdan et la CCDH en matière d'urbanisme.

Approbation à l'unanimité de la délibération annuelle de principe autorisant le président à recruter des agents contractuels pour faire face aux besoins saisonniers et pour pourvoir aux remplacements d'agents indisponibles.

Approbation à l'unanimité de l'avis relatif aux modifications des statuts du syndicat mixte pour la gestion de l'habitat voyageur (SYMGHAV).

CENTRE DE VACCINATION COVID À DOURDAN



POUR LES PLUS DE 75 ANS

À partir du lundi 18 janvier 14h

UNIQUEMENT SUR RDV

Centre de Vaccination

Maison de Santé Dourdan

Place Bad Wiessee, 91410 Dourdan

Plus de détails et prise de RDV au :

06.23.91.99.33

ou sur **Doctolib** :

Centre de Vaccination Covid-19 - Maison de santé Dourdan





Projet d'extension du magasin ALDI : épisode 4



Le mois dernier, nous vous avons proposé de soutenir la commune dans sa démarche de préservation du centre-ville commerçant de notre village face au projet d'extension du magasin ALDI. À la date du 10 mars 2021, vous avez été près de 450 à signer la pétition en ligne et en papier. M. le maire et la municipalité tenaient à vous remercier fortement pour votre soutien et votre prise de position claire. Si vous n'avez pas encore signé la pétition et souhaitez vous exprimer à son sujet, vous la trouverez à ce lien : <https://urlz.fr/f9tV> ou en format papier à la mairie. Notre mobilisation collective a eu un retentissement au-delà de notre village puisque l'ensemble du Dourdannais en Hurepoix y est désormais sensibilisé, deux sites d'actualités ont écrit un article à ce sujet (Le Républicain de l'Essonne : <https://urlz.fr/f9u3>; Actu.fr : <https://urlz.fr/f9u8>).

M. le maire a reçu le directeur du magasin ALDI de Roinville, M. ALLANO, ainsi que la directrice régionale de la chaîne mardi 23 février dernier. M. BELLINELLI a, de nouveau, demandé à l'entreprise ALDI de faire preuve de pragmatisme et d'innovation pour trouver une solution qui permette de préserver les surfaces commerciales actuelles de la boulangerie et du restaurant chinois afin d'y aménager, à terme, d'autres commerces ou structures (le projet de maison de santé et/ou de parapharmacie notamment). Les représentants d'ALDI ont rétorqué qu'ils étaient dans l'obligation de mener à bien ce projet de 4 millions d'euros pour stopper leur chute de chiffre d'affaires (-25% par mois) et regagner en crédibilité et visibilité face à leur concurrent LIDL. Ils ont proposé à M. le maire un échange hypothétique de parcelles entre la mairie et ALDI. Celui-ci a indiqué

qu'il était favorable à la recherche d'un compromis avec pour ligne rouge le maintien des surfaces commerciales existantes.

Lors d'une réunion de travail, en date du 1er mars 2021, avec l'ensemble des conseillers municipaux, un consensus général rassemblant la majorité et l'opposition s'est à nouveau dégagé pour combattre le projet d'ALDI et favoriser la préservation et le développement du centre-ville commerçant de la commune. L'ensemble des leviers à la disposition de la commune ont été balayés, y compris un projet de préemption urbaine de la parcelle de M. YU. Pour l'heure, aucune transaction n'a été signée entre l'acheteur ALDI et les vendeurs (M. et Mme DOMER pour la boulangerie et M. YU pour le restaurant chinois).

Un marché local (et presque bio) bientôt à Roinville !

Mardi 9 mars 2021, une troisième réunion de travail s'est tenue entre certains membres du conseil municipal pour préparer le lancement du futur marché local de Roinville-sous-Dourdan. Une quinzaine d'exposants locaux et en partie bio ont répondu favorablement aux sollicitations de la mairie pour participer à un tel événement. Pour rappel, ce projet est un engagement de campagne de la liste « Nouvel Élan » et constitue une véritable attente

attente pour de nombreux Roinvillois. Il serait lancé un dimanche matin, de 8h à 13h, à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai dans une ambiance festive sur la place du Théâtre (place de la boulangerie). Une nouvelle réunion de travail devrait se tenir à la fin du mois de mars, en présence des exposants et des producteurs, pour parfaire le dispositif. Vous en saurez plus très bientôt ! Si vous connaissez, par ailleurs, des producteurs locaux

intéressés par ce type de projet, n'hésitez pas à contacter M. le maire pour lui en faire part.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Scandale : L'éternelle lutte contre les dépôts sauvages

Il est un sujet que la municipalité et les Roinvillois souhaiteraient ne pas voir revenir régulièrement sur le devant de la scène mais qui, malheureusement, continue de faire l'actualité, mois après mois. Lors des six dernières semaines, les élus ont identifié trois dépôts de ce type dans notre village. Une fois n'est pas coutume, M. le maire et la municipalité souhaitent rappeler plusieurs faits : les dépôts sauvages de déchets constituent une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas l'être car le dépositaire n'est généralement pas le propriétaire du terrain concerné. C'est un acte d'incivisme. Depuis la loi du 15 juillet 1975, les dépôts sauvages sont interdits. Tout dépôt de déchets – dont les abandons d'épaves – est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (article R.632-1 et 635-8 du Code pénal). Promulguée le 10 février 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite AGEC) comporte un titre V intitulé « Lutter contre les dépôts sauvages » (articles 93 à 106). Le maire doit ainsi y aviser le contrevenant des faits reprochés et des sanctions encourues. Une



phase dite de « contradictoire » s'enclenche ainsi afin que le supposé contrevenant puisse s'expliquer. Si les désordres persistent, le maire peut ensuite mettre en demeure le contrevenant d'effectuer les opérations nécessaires au respect de la réglementation. Nouveautés de la loi AGEC, la mise en demeure peut désormais être accompagnée d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 € dans certains cas et s'accompagner d'une astreinte d'un montant de 1 500 € par jour. Vous le savez, la municipalité par l'intermédiaire de M. le maire, de son adjoint aux travaux et à la sécurité, M. Paul FUGAZZA, des Messieurs les conseillers municipaux Jean-Yves SANCHEZ et Hugo BARILLER et de l'équipe des services techniques, lutte sans relâche contre ce fléau. Chaque dépôt sauvage fait l'objet

d'un dépôt de plainte en gendarmerie systématique de la mairie. D'autres leviers d'action sont en cours de réflexion, tant vis-à-vis de leur efficacité que de leur légalité (mise en place de barrières sur les chemins communaux, utilisation de caméras, etc.). Toutefois, afin d'appliquer les dispositions de la loi AGEC, vous l'aurez compris, nous devons surprendre ces incivismes sur le vif afin que M. le maire puisse engager la démarche légale. Continuez donc à nous alerter directement dès lors que vous constatez ce type d'incivisme. Il en va de notre efficacité collective pour combattre ces pratiques.



■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pratique : et si on faisait du compost ?

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques, par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène. À partir de déchets du jardin et de cuisine, le compostage permet d'obtenir gratuitement un amendement organique de qualité inégalable dont vous connaissez la composition. La pratique du compostage s'avère économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique et diminue la quantité d'ordures ménagères de moitié. Le retour au sol de la matière organique enrichit le sol et les plantations.

Le compostage permet d'alléger de 25% le poids de votre poubelle d'ordures ménagères en transformant vos déchets en engrais naturel pour votre jardin. Il vous permet de réutiliser et de valoriser la plupart de vos déchets végétaux.

Si cela n'est pas possible, vous devez vous diriger vers la déchèterie (notamment les souches et les troncs d'arbre, les grosses branches, les volumes de terre importants). Les plus petits déchets végétaux peuvent quant à eux être déposés dans le bac à déchets végétaux, couvercle fermé.

Si vous êtes intéressé par cette pratique durable et citoyenne, vous pouvez consulter et télécharger le guide du compostage au lien suivant : <https://urlz.fr/f9Cd>.

Si vous avez, par ailleurs, des questions n'hésitez pas à contacter la mairie. Mmes Lise DUHAY, 2ème adjointe au maire au développement durable, et Nathalie LAPINA, conseillère municipale connaissant bien ces sujets, pourront vous renseigner.



Vote pour le prix « action pour la planète » 2021 et préparation de la candidature de Roinville pour 2022

Le prix « action pour la planète », créé en 2015, met en lumière les initiatives essonniennes en faveur de la transition énergie-climat et, en matière d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, de consommation responsable, de vivre ensemble afin de donner à d'autres l'envie d'agir. Il valorise leur implication et récompense leur engagement, au quotidien, pour un territoire plus résilient. Avec le contexte sanitaire actuel, la mise en œuvre de projets collectifs est devenue complexe. Il y a logiquement eu moins de candidature au prix 2021. Toutefois, les projets demeurent variés. Ils relèvent de thématiques visant le

lien intergénérationnel, la solidarité, les déchets, la lutte contre le gaspillage ou les pollutions, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la nature, etc. Nous pourrions voter, du 15 mars au 15 avril, pour notre projet préféré via le lien suivant : <https://urlz.fr/f9Cy> et ainsi participer à l'attribution de 1 500 € du conseil départemental de l'Essonne pour le projet vainqueur. Dès à présent, M. le maire et la municipalité proposent à tous les Roinvillois de réfléchir à des projets que nous pourrions mettre en œuvre et aux alentours, en tenant compte des nouvelles exigences de distanciation sociale. Soyons encore plus inventifs et participons

au prochain concours 2022 ! Tous les thèmes sont possibles ! Si vous souhaitez ainsi participer au groupe de travail de Roinvillois qui travaillera en ce sens tout au long de l'année 2021, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous serons ravis de compter sur vous !



Conseil d'école du 2 mars 2021

Le 2 mars dernier, le second conseil d'école de l'année s'est tenu en visio-conférence en présence de la directrice de l'école, Mme CHEVALLIER, des enseignants, des représentants des parents d'élèves, de M. le maire et de l'adjoint à la vie scolaire, M. DAUVILLIERS. Différents thèmes ont été abordés : la rentrée scolaire de 2021 et le risque acté de fermeture de la 6ème classe, le nouveau protocole sanitaire du mois de février et son application renforcée au sein de l'école (nouvelle organisation de la cantine notamment), l'obtention, par M. le maire vis-à-vis de la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, d'un créneau horaire dans le gymnase Michel AUDIARD de Dourdan pour nos écoliers lorsque l'interdiction du sport dans les espaces clos sera levée, la

satisfaction des parents d'élèves vis-à-vis du nouveau dispositif de sécurisation des abords de l'école, l'élection des conseils de délégués et leurs propositions, les hypothèses d'aménagements éventuels au sein de l'école (tout particulièrement des sanitaires et du préau), le fonctionnement des services périscolaires en temps de COVID-19 et ses limites.

Il doit être noté qu'après un cas déclaré à l'automne dernier, un second cas positif a été déclaré dans l'école. M. le maire invite les parents d'élèves concernés par cette nouvelle chaîne de contamination à aller se faire tester le plus rapidement possible afin de casser toute diffusion naissante du virus dans notre école et dans notre commune.



Inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2021

Si vous êtes parents d'un enfant pouvant être scolarisé à l'école maternelle et/ou primaire et habitez à Roinville-sous-Dourdan en tant que propriétaire ou locataire, la municipalité vous invite à inscrire administrativement votre enfant à l'école communale d'ici au 30 avril 2021. Il vous faut, auquel cas, prendre rendez-vous avec les services du secrétariat de la mairie.



Sondage sur l'opportunité d'ouvrir la garderie le matin à partir de 7h

À la suite du conseil de l'école du 2 mars dernier, M. le maire s'est engagé à sonder les parents d'élèves sur l'éventualité d'une ouverture de la garderie le matin à partir de 7h. Si vous êtes parents d'élèves et êtes intéressés par cet aménagement, n'hésitez pas à en faire part à la mairie en la contactant par écrit ou par téléphone.



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



Le collectif des parents d'élèves, à toutes fins de transparence des Roinvillois, a souhaité revenir sur les principales étapes de la mobilisation communale contre le projet de fermeture définitive de la 6ème classe de l'école Josquin des Prés. Voici donc les grands moments qui ont jalonné ces premières semaines de combat :

Le mardi 2 février en fin d'après-midi, la décision du ministère de l'Éducation Nationale de fermer la sixième classe de l'école pour la rentrée de septembre 2021 est envisagée.

Le mercredi 3 février, les parents d'élèves se sont mobilisés à travers la mise en place de plusieurs actions : rédaction d'email à l'Inspection, rédaction de communiqués de presse, création d'une pétition en ligne, activation des réseaux en responsabilité politique de la part de M. le maire (sénateurs, députés, cabinet du ministre de l'Éducation Nationale) et confection d'affiches et de banderoles. Des banderoles avec affichages ont ainsi été posées sur les grilles de l'école.

Le jeudi 4 février, un regroupement massif à 8h devant l'école a eu lieu avec Monsieur le maire de Roinville, une représentante de la sénatrice de la circonscription Jocelyne GUIDEZ, les conseillers municipaux, des parents d'élèves ainsi que des Roinvillois venus nombreux contrer cette décision. Les médias étaient sur place pour couvrir cet événement (Le Républicain et la radio Evasion).

Le vendredi 5 février à 17h00 Monsieur le Maire (Guillaume Bellinelli), Madame la Directrice (Virginie Chevallier) et un représentant des parents d'élèves (Sylvain Pastourel) ont été reçus par Mr Owen HODGES, Inspecteur de l'Éducation Nationale du canton de Dourdan. Nous avons réaffirmé que nous étions des

personnes responsables et avons fait entendre notre fort mécontentement vis-à-vis d'une décision qui semblait aberrante.

Le lundi 8 février, une rencontre de la commission départementale de l'Éducation Nationale (CDEN) à l'inspection d'Evry s'est tenue pour acter la carte scolaire du département de l'Essonne.

Le vendredi 12 février, les résultats de la CDEN sont annoncés avec une mesure de retrait définitive de la 6ème classe de Roinville pour la rentrée de septembre 2021.

Le vendredi 19 février à 18h00 en mairie, réunion de crise avec le Monsieur le maire, les élus, les représentants des parents d'élèves et la directrice de l'école afin d'élaborer le plan d'action de notre mobilisation. Celui-ci s'articule en trois axes :

Faire un état des biens immobiliers à vendre, en cours de vente ou à louer sur la commune. L'objectif étant d'avoir une perspective réelle avec un effectif d'enfants qui ne sera pas discutable pour rouvrir la 6e classe.

Faire une simulation d'organisation de la répartition des classes avec plusieurs scénarios. L'objectif étant d'avoir une perspective réelle des effectifs d'enfants par niveaux et par classe. Cette étude permettra d'identifier le nombre de niveaux (1,2,3) avec 5 classes et le nombre d'élèves suivant les consignes de répartition données par l'éducation nationale (maximum 24 pour le CP et CE1).

Faire une communication ciblée et un affichage de notre mobilisation. Les banderoles et affiches confectionnées à la hâte ont été retirées avant la reprise

des vacances scolaires de février. Nous avons commandé une belle banderole qui a été subventionnée par un particulier qui veut rester anonyme. Les parents d'élèves et la municipalité tenait à le remercier très chaleureusement !

Le samedi 6 Mars à 10h30, une forte mobilisation des parents d'élèves a été organisée pour l'inauguration de la nouvelle banderole avec les enfants, les habitants de la commune, Monsieur le maire et des élus municipaux, Madame l'adjoint à la jeunesse de la ville Dourdan, Mme Isabelle CARIOU. Ce moment a permis un échange entre Monsieur le Maire, les représentants des parents d'élèves et les parents d'élèves sur nos actions et perspectives de réouverture.

Les parents d'élèves, M. le maire et la municipalité tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui se mobilisent depuis plus d'un mois. Dans ce type de situation, l'union fait la force ! Nous espérons que nos actions et notre détermination porteront leurs fruits. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos remarques sur le Facebook « PE Roinville » ou par courriel (pe2roinville@gmail.com). Les représentants des parents d'élèves et la municipalité reviendront vers vous pour vous informer de la suite donnée ou des actions organisées. Merci à tous de votre soutien et ne lâchons rien pour cette fermeture de classe ! Les représentants des parents d'élèves de l'école Josquin Des Prés.

Fibre optique : C'est pour bientôt !

Mercredi 10 juin, à partir de 18h, une visio-conférence organisée par le syndicat Essonne numérique s'est tenue au sujet de la finalisation du déploiement de la fibre optique dans notre commune ainsi que dans d'autres communes du Dourdannais en Hurepoix. Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, M. Jean-Yves SANCHEZ, conseiller municipal notamment chargé des dossiers en lien avec les infrastructures de télécommunication, vous retrace ci-dessous les éléments saillants de la présentation. M. François DUROVRAY, président du conseil départemental et du syndicat Essonne Numérique est d'abord revenu sur les principales missions du syndicat (superviser les intentions de déploiement des opérateurs privés, déployer la fibre optique en l'absence d'investisseurs privés, développer les usages et services numériques sur le territoire, assurer la couverture mobile et le déploiement d'antennes 4G). Le déploiement de la fibre optique dans le département aura concerné 123 communes, pour 4 jalons distincts, 400 kilomètres de câbles de fibre

optique et 90 millions d'euros d'investissement. Il est à noter que le syndicat s'est associé avec les entreprises ORANGE, COVAGE et la Caisse des dépôts et consignations pour ouvrir les réseaux aux opérateurs commerciaux, exploiter et maintenir le réseau de fibre optique départemental. Concernant Roinville-sous-Dourdan, 56 foyers sont d'ores et déjà éligibles. À la date du 31 mars 2021, ce chiffre devrait passer à 411 foyers, puis à 537 foyers le 22 avril 2021, 566 foyers le 26 avril 2021 et 596 foyers le 1er mai 2021 – soit l'intégralité de notre village. Pour rappel, afin de vérifier votre éligibilité et les fournisseurs d'accès disponibles, vous devez vous connecter sur le site Internet essonnenumerique.com, renseignez votre adresse et l'une des quatre dates de raccordement ci-dessus apparaîtra. En cas d'éligibilité, vous devrez ensuite contacter un fournisseur d'accès et programmer une intervention avec un technicien qui viendra vous raccorder définitivement. Les opérateurs actuellement disponibles sur notre réseau sont

les suivants : CORIOLIS, K.NET, KIWI, NORDNET, ORANGE, OZONE, SOSH, VIDEO FUTUR. Les trois opérateurs suivants n'ont pas encore achevé leurs investissements et ne seront opérationnels que dans un délai d'un à trois mois : BOUYGUES TELECOM, RED by SFR, SFR. L'opérateur FREE, pour sa part, ne souhaite pas, pour l'heure, entrer dans le système établi par Essonne numérique et préfère attendre afin de négocier un accord plus avantageux. La date d'insertion de FREE dans le département est, à ce jour, inconnue. Dans le cas où vous constateriez une difficulté lors du branchement de la fibre optique par l'un des opérateurs, seul l'opérateur sélectionné sera en mesure de vous aider. En cas de problème grave, il vous faudra vous rapprocher du syndicat Essonne numérique. Dans le cas où vous souhaiteriez des informations complémentaires, la municipalité demeure à votre disposition.

Des nouvelles places de parking à la Bruyère !

Demandées de longue date par de nombreux Roinvillois habitant au hameau de la Bruyère, la municipalité a finalisé, au début du mois de mars la création de quatre nouvelles places de parking au centre du hameau, sur la rue des Champarts, dont une pour personnes handicapées. L'objectif était triple : créer des nouvelles places de stationnement dans ce hameau congestionné, instaurer et préserver une place de stationnement pour personnes handicapées, préserver un minimum d'espaces verts à l'endroit concerné. Grâce à la réactivité et au travail de M. Jean-Yves SANCHEZ, conseiller municipal habitant à la Bruyère, et de l'adjoint au maire aux travaux, M. Paul FUGAZZA, la problématique

le début du mandat et a pu faire l'objet d'une concrétisation rapide dans le cadre du budget de l'année 2020.





TRAVAUX

DANGER : coupe d'arbres sur la Bruyère et Moraize

Lors de la première quinzaine du mois de mars, M. le maire, son adjoint aux travaux, M. Paul FUGAZZA et le conseiller municipal de la Bruyère, M. Jean-Yves SANCHEZ, ont décidé d'engager une coupe préventive d'arbres dangereux dans les hameaux de la Bruyère, de Moraize et de la route qui les relie. Cette problématique a été signalée à la municipalité depuis l'automne. M. SANCHEZ a alors envoyé un courrier recommandé, avec accusé de réception, aux propriétaires des parcelles de forêts concernés. Face à la non-réponse de ceux-ci, M. SANCHEZ s'est donc rapproché des services de l'office national des eaux et forêts pour comprendre quel était le modus operandi préférable dans ce type de cas de figure. À l'issue de ces prises de contact, il est apparu que la commune pouvait engager ces coupes et envoyer la facture à l'office national des eaux et forêts qui mènerait le travail

de recouvrement vis-à-vis des propriétaires de parcelles boisées concernées et opérerait, in fine, le remboursement de cette opération à la commune. Une grande attention sera portée à cette affaire de la part des élus de la commission des travaux. Pour l'heure, les zones identifiées comme dangereuses dont désormais sécurisées.



URBANISME

Fouilles préventives archéologiques de l'INRAP sur le terrain du clos de l'Orge

Depuis le 1er mars 2021, vous l'avez constaté pour la plupart d'entre vous, la terre est retournée sur le terrain devant accueillir un projet de lotissement nommé « Clos de l'Orge » sur le chemin de Malassis. Il ne s'agit pas du démarrage du projet mais d'une fouille archéologique préventive, diligentée par M. le maire depuis le 20 juillet 2020, mais qui n'a abouti que récemment du fait du contexte sanitaire. Cette fouille est organisée et menée par l'INRAP

(institut national des recherches archéologiques préventives) et devrait durer cinq jours, au maximum. Elle débouchera sur un rapport qui sera présenté au préfet de l'Essonne et à M. le maire dans le courant du mois de juin 2021.



La commune recrute des jeunes de 17 à 25 ans dans le cadre du TREMPLIN CITOYEN de l'Essonne :



Afin de soutenir la jeunesse en cette période difficile, M. le maire a décidé d'utiliser le dispositif de TREMPLIN CITOYEN mis en place par le conseil départemental afin de recruter 10 jeunes âgés de 17 à 25 ans et désireux de réaliser un engagement citoyen. L'objectif est ici d'accompagner les jeunes dans leur accession à l'autonomie et de leur financer une partie de leur projet en échange de leur engagement citoyen. L'aide financière du tremplin citoyen s'élève à 400 € par projet en échange de 40 heures d'engagement dans un projet citoyen au service de notre commune. Pour obtenir ce tremplin, il faut être âgé de 17 à 25 ans révolus, justifier d'un domicile en Essonne depuis au moins 6 mois, disposer d'un compte bancaire ou postal à leur nom et présenter la réalisation de 40 heures d'engagement dans un projet d'autonomie en lien avec :

Les études et la formation : Financer les frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage, les formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques et/ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité, le BAFA.

La mobilité : Financer une partie du permis de conduire, du Pass Navigo, de la carte Imagine'R, etc.

Le logement : Financer les frais liés à l'eménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques, etc.) ou un loyer de logement étudiant ;

La santé : Financer le coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.

La mairie a préparé d'ambitieux projets d'engagement citoyen pour notre village en lien avec le développement durable, la culture, le lien intergénérationnel, le vivre-ensemble et la solidarité. Si vous êtes intéressés, il suffit de prendre contact avec la mairie ! Nous vous aiderons ensuite à remplir le dossier et à mener à bien les démarches administratives avec le conseil départemental.



Mise en place du plan de relance de la région Île-de-France à destination des jeunes :

Soutien aux apprentis et jeunes à la recherche d'une formation qualifiante : Pour les 18-25 ans à la recherche d'une solution pour avoir un revenu fixe en cette période difficile, pour les apprentis sans employeur depuis le 1er mars 2021 et pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans à la recherche d'une formation qualifiante, la région Île-de-France met à disposition le portail <https://urlz.fr/fa3S> proposant 30 000 formations gratuites et rémunérées dans des secteurs qui recrutent (numérique, sanitaire et social, bâtiment, industrie, hôtellerie-restauration-tourisme, agriculture, etc.) . Il permet de postuler en ligne à ces annonces de formation. Le maire et la municipalité invite tous les jeunes pouvant bénéficier de ces dispositifs à en profiter ! Si vous souhaitez de l'aide pour vous inscrire ou des conseils, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Soutien aux jeunes pour le passage de leurs permis de conduire : La région finance tout ou partie du permis B pour les jeunes en insertion. Cette action d'aide à la mobilité vise à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation. Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, habitant en Île-de-France dans une démarche d'insertion professionnelle peuvent bénéficier de cette aide. Ils doivent, par ailleurs, respecter certains critères d'insertion. Le montant maximum de l'aide est de 1 300 € et fait l'objet de deux versements. Le jeune se rapproche ensuite d'une auto-école de son choix située en Île-de-France. L'ensemble des critères du dispositif régional sont décrits à ce lien Internet : <https://urlz.fr/f35F>. Le maire et la municipalité invite tous les jeunes pouvant bénéficier de cette aide à en profiter ! Si vous souhaitez de l'aide pour vous inscrire ou des conseils, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Mise en place d'un point d'accès au droit pour les jeunes (PADJ) à Dourdan

Le point d'accès au droit des jeunes de l'Essonne a pour vocation d'accueillir, d'informer et d'accompagner gratuitement les jeunes de moins de trente ans qui vivent ou étudient en Essonne quant à leurs questions et démarches juridiques.

Les juristes de l'association APASO assurent des permanences physiques et téléphoniques au cours desquelles les jeunes peuvent aborder tous types de questions juridiques : litige avec un employeur, casier judiciaire, amendes, titres de séjours et autorisations de travail, endettement, litiges familiaux, etc. L'objectif est de pouvoir identifier les freins éventuels à leur insertion sociale et professionnelle, de leur apporter une réponse claire et de les accompagner jusqu'à la résolution de leur problème juridique.

À Dourdan, une permanence juridique physique est assurée un mardi après-midi sur deux de 14h à 17h au point jeune avenir 16-25 au 27 avenue Jubé de la Perelle. La prise de rendez-vous se fait directement auprès du point jeune au 01.60.83.01.47.

POINT D'ACCÈS AU DROIT DES JEUNES 91

Un litige avec mon employeur ?
Une première demande de titre de séjour ?
Des amendes ou des dettes ?

Un-e juriste du PADJeunes répond à vos questions !



Tous les jours par téléphone :

☎ 0 805 829 129 (gratuit)

Sur place le mardi :

📍 Au BIJ d'Etampes, 12 Rue Magné
Prise de rendez-vous au 01 69 16 17 60

📍 Au PIJ - Avenir 1625 de Dourdan, 27, rue Jubé-de-la-Pérelle
Prise de rendez-vous au 01 60 83 01 47

Dons de livre pour nos anciens aux «jardins de roinville»

Comme vous le savez peut-être, la maison de retraite « Les jardins de Roinville » implantée dans notre commune a subi des heures sombres dans le courant des mois de janvier et février 2021, en raison de la pandémie de la COVID-19 (voir liste des décès du numéro précédent). Pendant cette période difficile où chaque résident était confiné dans sa chambre, la municipalité a décidé de soutenir l'établissement et ses résidents en distribuant des magazines locaux et en lançant un appel au don de livres des Roinvillois. Vous avez été ainsi nombreux à participer à cette action de solidarité. M. le maire et l'équipe municipale souhaitent vous en remercier très sincèrement. La bibliothécaire de la commune, Mme Nadia DELAIRE, en lien avec M. Hugo BARILLER, conseiller municipal, ont ainsi orchestré cette collecte de livres, de revues diverses, de mots croisés et fléchés, etc. Les personnes âgées ont particulièrement apprécié les cartes postales du Roinville d'antan représentant notre village et la France de leur jeunesse.



L'AGENDA

Messe à l'église de Roinville
Le 11 avril 2021



Opération « Essonne verte, Essonne propre », le 10 avril 2021 à 14h

«Essonne verte, Essonne propre» est un ensemble de chantiers de bénévoles, d'animations en lien avec la nature, d'ateliers pédagogiques qui se succèdent du 1er avril à la mi-juin.

Une opération est organisée dans notre commune par M. Michel PRUDO, délégué à la nature du département, avec le soutien indéfectible de la municipalité. Rendez-vous donc sur le parking du chemin des prés de la commune le samedi 10 avril 2021 à 14h. Les lieux de nettoyage concerneront le centre

bourg et les paysages alentours. Des gants ainsi que des sacs poubelles seront fournis. Avoir un gilet jaune ou orange est préférable. Le port du masque sera obligatoire et les gestes barrières seront appliqués.

En fin d'après-midi, les enfants, qui doivent être accompagnés par leurs parents, se verront remettre un diplôme pour leurs bonnes actions civiques par M. PRUDO et M. le maire. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Michel PRUDO au 06.74.30.52.57.

22ème salon des plantes de Dourdan les samedi 24 et dimanche 25 avril 2021 :

Le 22ème salon des plantes de Dourdan aura lieu le samedi 24 et le dimanche 25 avril 2021 au parc Lejars-Rouillon du centre-ville de Dourdan.

Vente de plantes vivaces et annuelles, médicinales et comestibles, d'ici et d'ailleurs, pour la maison et le jardin, d'arbres et d'arbustes d'ornement, du nord et du midi, d'objets de jardin, de basse-cour, de matériels et outils de jardinage, de créations artisanales...

Vous trouverez, sans l'ombre d'un doute, votre bonheur si vous êtes passionnés de plantes, de fleurs et de jardins ! Ce salon, organisé par le Rotary-club de Dourdan au profit

intégral de ses actions caritatives, privilégie les productions des pépiniéristes, d'horticulteurs, de maraichers et d'artisans locaux. Il se déroule dans le magnifique parc boisé de la commune de Dourdan.

Pour sa 22ème édition, la musique sera à l'honneur avec un concert gratuit en plein air le dimanche 25 avril à 15h. De nombreuses animations pour les enfants auront également lieu. L'entrée sera libre et gratuite de 10 heures à 18 heures.



Dates clés des futures élections régionales et départementales 2021

Le décret n°2021-251 du 5 mars 2021 est venu apporter des éclaircissements concernant les futures élections départementales et régionales de cette année. Voici les dates essentielles à retenir :

Le premier tour des élections départementales et régionales aura lieu le dimanche 13 juin 2021 et le second tour éventuel se tiendra quant à lui le dimanche 20 juin 2021 ;

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, doivent être déposées en mairie, au plus tard, le vendredi 7 mai 2021 ;

La campagne électorale sera ouverte le lundi 24 mai 2021 à minuit et prendra fin le samedi 12 juin 2021 à minuit ;

En cas de second tour, la campagne sera ouverte le lundi 14 juin 2021 à zéro heure et prendra fin le samedi 19 juin 2021 à minuit.





MINI-PORTRAIT : LES ROINVILLOIS DU DAKAR

Roinville peut s'enorgueillir d'avoir eu deux Roinvillois sur le rallye Paris-Dakar 2021.

Thomas GENDRAU est l'un d'eux et, à seulement 19 ans, il vient tout juste de réaliser son rêve d'enfant. Thomas est comme Obélix, il est tombé dans la marmite du rallye dès sa plus tendre enfance mais à défaut de déplacer des menhirs, ce sont les buggys qu'il chouchoute et répare.

Plus sérieusement, Thomas a hérité de la passion des rallyes par son père qui l'emmenait, déjà tout petit, sur toutes les courses auxquelles il participait.

Mécanicien dans l'âme, Thomas suit les formations adéquates et son bac promécanique en poche, il postule auprès de la seule école française spécialisée dans les rallyes automobiles, afin de poursuivre ses études. Mais la sélection des candidats est sévère, l'école ne recrute que 11 jeunes par an, ce qui n'effraye pas Thomas, bien décidé à tracer sa route sur le chemin des rallyes.

Notre mécanicien en herbe peut être particulièrement fier de lui car il est sélectionné et obtient, à la fin de son cursus, le précieux sésame qui lui permettra d'être embauché directement en CDI par la plus grosse entreprise française spécialisée dans les rallyes : PH Sport.

Depuis, Thomas voyage beaucoup : Dubaï, Abu Dhabi, Arabie Saoudite, il participe à toutes les petites courses dans les déserts. Chaque soir, il démonte, retape, répare et remonte les bolides SSV ou buggys un peu cabossés de la journée et dort en moyenne trois heures par nuit.

Quand il en a l'occasion, il revient dans sa famille à Roinville et en profite pour faire à nouveau du rallye avec son frère pilote. Jamais rassasié, notre jeune Thomas attend avec impatience la prochaine édition 2022.

On ne peut qu'admirer une telle passion et on lui souhaite une belle et longue route sur les chemins du Paris-Dakar !

Par Myriam d'Arville





■ MINI-PORTRAIT : LES ROINVILLOIS DU DAKAR

Notre deuxième participant roinvillois au Paris-Dakar 2021 se nomme Jérôme LEPETIT. Ce dernier a pris part au rallye en tant que « transmetteur satellite ». Qu'est-ce donc, allez-vous me dire ? C'est très simple, lorsque vous voyez les images de la course en direct à la télévision, c'est « notre » Jérôme qui est derrière. Et on n'en n'est pas peu fiers ! Pour être plus claire, l'organisation lui fournit un 4x4 équipé comme les voitures de courses, dans laquelle sont intégrés les 200 kgs de matériel nécessaire à la retransmission satellite et, chaque jour, il déploie une parabole pointée vers un satellite pour retransmettre toutes les images aux chaînes de télévision.

Pendant trois semaines, Jérôme et son pilote sont en totale autonomie, ils bivouaquent sous des tentes, dorment peu, se nourrissent de plats lyophilisés, passent de 40 degrés le jour à 5 degrés la nuit, autant dire qu'ils pourraient facilement participer à Koh Lanta !

Matches de foot, courses hippiques ou automobiles, rallyes, 23 tours de France, une dizaine de Festival de Cannes et 14 Paris-Dakar, Jérôme a à son actif la retransmission des images des plus grands événements français et internationaux depuis 1998.

Mais qu'est ce qui fait courir notre aventurier à travers le monde ? Son métier certes, mais ce qu'il aime particulièrement, c'est partir à l'étranger, découvrir de nouvelles cultures, se retrouver dans le désert avec 3 fois rien, à tester ses limites tant physiques que psychologiques.

Pour la petite histoire, c'est tout à fait par hasard que la famille LEPETIT est arrivée à Roinville en 2009. Jeunes parents, ils souhaitaient élever leur fille dans une maison avec un jardin et en réunissant tous les critères de leurs recherches, c'est notre beau village qui a remporté la palme !

Originaire de la région Nantaise et après un bac électrotechnique qui ne lui plaisait pas du tout, Jérôme se dirige vers un BTS audiovisuel. Depuis toujours, les images, le son et l'univers de la télévision le passionnait. Mais à l'époque, seules 6 écoles proposaient cette formation. Qu'à cela ne tienne... sélectionné parmi les 2 000 candidatures, Jérôme choisit l'option « exploitation » afin de travailler sur les équipements audiovisuels des régies télés et est engagé par Globecast, l'un des prestataires de services qui œuvre pour toutes les chaînes de télévision françaises et étrangères. Le Graal !

Outre son travail, Jérôme a une autre passion : la photographie. Il ne se sépare donc jamais de son appareil photo pour partager en moyenne 500 clichés de chaque aventure avec ses proches.

Quand il parle de son métier, Jérôme est insatiable, non content de transmettre les images des événements auxquels il participe, il m'a communiqué une énergie et un enthousiasme incroyable. Tout comme THOMAS, Jérôme a hâte de retourner sur les pistes du Paris-Dakar 2022, nous ne manquerons pas le rendez-vous !

De surcroît, je suis sûre qu'il a plein d'anecdotes à nous raconter et je me fais forte de lui en soutirer quelques-unes dans un prochain article.

Par Myriam d'Arville



LA PAROLE AUX ROINVILLOIS

Si vous souhaitez vous exprimer publiquement sur un sujet qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à l'adresser à la mairie avant le 23 février.

Pour rappel, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être considérés comme reflétant les positions de la mairie.

ÉTAT CIVIL



Naissance :

CANTINOTTI Eden Louis Gabriel née le 16 février 2021



Décès :

Madame Marie Thérèse Cécile IMBAULT épouse GIRARD décédée le 17 février 2021

Monsieur Jean Salvatore ZICHI décédé le 05 février 2021

Madame Mauricette Julia YVÉ épouse HALLIER décédée le 04 février 2021

Monsieur Raymond DELARS décédé le 02 février 2021

Madame Edith Clémentine Marie HENNO épouse REDONDO décédée le 02 février 2021

Madame Gisèle Jeannine DULON épouse FAJNER décédée le 01 février 2021



AEP Ingénierie
Audits Techniques Bâtiment

Elliot POLANIA
Ingénieur Conseil
elliott.polania@aep-ingenierie.fr

66, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
www.aepingenierie.com

Mobile: 0648656227

LAVENANT Thierry
ELECTRICITE GENERALE

Neuf Rénovation Dépannage
Automatismes Alarmes

12 chemin de châteaupers
91410 Roinville

06.45.13.99.84
lavenanthierry@sfr.fr



WILL ROAD

Société de transport par véhicules légers

14 rue de l'Orme 91410 ROINVILLE
06 68 79 95 69
WillRoad@protonmail.com
www.willroad.fr

M.A.J

COIFFURE MIXTE - 01 60 82 97 46
7 rue du petit château 91410 Roinville



Services de la Vallée

Roinville sous Dourdan

06 51 42 11 43

rene.gaspard.rg@gmail.com

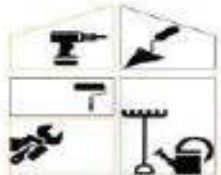
Bricolage,
Jardinnage,
Entretiens,
Petits Travaux,
Autres services

Fidelaine Grégory

Votre chef & domicile
Pour vos Banquets-Réunions
Mariages-Baptêmes
Repos de famille

7bis rue de la butte aux loups
91410 ROINVILLE

gregfide@live.fr



FG-Entreprise
Réalisation de travaux &
aménagement du bâtiment
Service à la personne

Fabrice GUILLON
06.10.93.84.63
fg-entreprise@laposte.net
siren : 851938866

AGREMENT D'ETAT - DEDUCTION D'IMPOTS



Louise LEROY

Conseillère en immobilier

06 47 71 92 55

louise.leroy@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculé au RSAC de EVRY sous le N° : 522243385

Suivez-moi Louise Leroy Vanbaeten IAD FRANCE iadfrance.fr



DEVIS GRATUIT
01 64 56 68 04

Gardiennage . Surveillance Humaine & Sécurité . Hôte & Hotesse .
Rondes & Intervention sur alarme . Sécurité incendie SSIAP I, II & III .
Chauffeurs & Bodyguard pour V.I.P...
PROXIMITÉ, EFFICACITÉ POUR LA PROTECTION DE VOTRE DOMICILE,
L'ASSURANCE DE PARTIR EN TOUTE TRANQUILITÉ !



17 route de la vallée 91410 Roinville - 01.64.56.68.04 - contact@igps-protek.com
L'autorisation Préfectorale ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.
Elle n'engage en aucun cas ni la responsabilité des pouvoirs publics, Identification N° RC - FR 96 477 922
520 2010 Autorisation préfectorale N° 2004-Prév-DASPC2/013 DU 20sept 2004

protek_gardiennage Igps Protek

Vous souhaitez avoir votre publicité ici ?

Veillez contacter la mairie de Roinville au 01 64 59 72 82

Pour un article en avril roinville.infos@mairie-roinville.fr avant le 20 mars